



FICHE DE POSTE

CHARGE(E) DE MISSIONS COORDINATION DES ACTIONS TERRITORIALES EN FAVEUR DES MILIEUX AQUATIQUES et RESSOURCES PISCOLES

Poste à pourvoir en juin 2026

Contrat de travail : CDI

Temps de travail : 37,5 heures/semaine

Rémunération : Selon la Convention Collective des Structures Associatives de Pêche de loisir et de Protection du Milieu Aquatique - Niveau IV -

Localisation : Siège de la Fédération - Ploufragan 22440 - Côtes d'Armor | Bretagne

Rattachement hiérarchique : Directeur / Directrice de la Fédération

Relations fonctionnelles :

- Équipe technique de la fédération
- Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)
- Collectivités territoriales
- Services de l'État
- Syndicats de bassins versants
- Acteurs de l'eau et de la biodiversité

Présentation de la structure

La Fédération Départementale des Côtes d'Armor est une association Loi 1901 chargée, par la loi, de missions d'intérêt général. Elle a le caractère d'un établissement d'utilité publique et est agréée au titre de l'article L.142.2 du code de l'environnement relatif à la protection de la nature et de l'environnement.

Elle fédère et coordonne l'action des 28 AAPPMA (Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) du département avec lesquelles elle gère un territoire de pêche remarquable composé de 6700 km de cours d'eau (1^{ère} et 2^{ème} Catégories ou à poissons migrateurs), de canaux (Canal de Nantes à Brest, Canal d'Ille et Rance) et de plans d'eau (11 plans d'eau de première catégorie, 12 lacs de barrage et près d'une cinquantaine de plans d'eau de deuxième catégorie pour un total de 1600 ha).

Placés sous l'autorité du Président et du Conseil d'Administration (composé de 15 membres élus), le personnel fédéral est au service du réseau de la pêche associative. Au quotidien, les

Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

7, rue Jean Rostand - 22440 Ploufragan - Tél : 02 96 68 15 40

contact@federationpeche22.fr - www.federation-peche22.com

salariés ont à cœur de faire vivre le projet associatif et les missions principales de la Fédération, à savoir : le développement de la pêche de loisir, la protection des milieux aquatiques et l'éducation à l'environnement.

Descriptif de l'offre

Le ou la chargé(e) de missions vient en appui du responsable technique et du responsable du développement afin de coordonner et animer les actions territoriales menées en faveur des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles en lien avec les acteurs locaux.

Il/elle contribue à la mise en œuvre des politiques de gestion piscicole et de restauration des milieux aquatiques à l'échelle départementale, et au développement du loisir pêche.

Missions

Coordination territoriale

- Assurer la coordination des projets menés par la fédération sur les territoires et bassins versants, dans ce cadre appui à la mise en place et au suivi de conventions de partenariat ;
- Accompagner les AAPPMA dans l'élaboration leur Plan de Gestion Piscicole (PGP) et la mise en œuvre de leurs actions de gestion piscicole et de protection des milieux ;
- Animer des réunions techniques et des groupes de travail territoriaux ;
- Actualisation et bancarisation des données servant dans l'élaboration du PDPG, identifier et accompagner l'amélioration de l'état de connaissance sur le territoire.

Mise en œuvre et suivi de projets

- Piloter ou contribuer à des programmes d'actions en faveur des milieux aquatiques et humides ;
- L'organisation et la mise en œuvre des campagnes d'inventaires par pêche électrique ;
- L'organisation et la mise en œuvre des différents suivis piscicoles : suivi de reproduction de la Truite fario, de la Truite de mer, des lamproies marines et fluviatiles, du Brochet, etc...
- La gestion d'une STATION de COMptage des Migrateurs (STACOMI) ;
- La participation aux projets de restauration de milieux : RCE, restauration hydromorphologique, de frayères à brochets, etc...
- Assurer le suivi administratif, technique et financier des projets ;
- Participer à la recherche de financements et au montage de dossiers.

Expertise technique

- Apporter un appui technique aux AAPPMA et aux collectivités ;
- Participer aux diagnostics de milieux aquatiques et aux études piscicoles ;
- Contribuer à l'élaboration et l'actualisation de documents de gestion piscicole.

Animation et sensibilisation

- Participer aux actions de formation et sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques ;
- Contribuer à la diffusion de bonnes pratiques de gestion des milieux et des populations piscicoles ;
- Valoriser les actions menées par la fédération et ses partenaires.

Veille technique et réglementaire

- Assurer une veille sur les politiques publiques de l'eau et de la biodiversité ;
- Suivre l'évolution des réglementations relatives aux milieux aquatiques.

Profil du ou de la Candidate

- **Niveau de formation requis** : Niveau Bac+3 à Bac+5 avec une spécialisation dans la connaissance et la gestion des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles.
- **Expérience professionnelle** : Une première expérience dans une structure chargée d'études ou de la gestion et de la restauration des milieux aquatiques continentaux est souhaitée.

Compétences requises

Compétences techniques

- Connaissances en : écologie des milieux aquatiques, gestion piscicole, politiques publiques de l'eau
- Connaissance des acteurs de l'eau et des territoires
- Expérience en gestion de projets environnementaux
- Savoir vulgariser des données scientifiques/techniques
- Maîtrise des outils bureautiques et SIG (QGIS)
- Connaissance et/ou attrait pour la pêche de loisir apprécié

Compétences organisationnelles

- Gestion de projets
- Animation de réunions et de réseaux d'acteurs
- Sens du contact, diplomatie, aptitude aux échanges et à la concertation
- Capacités rédactionnelles

Qualités recherchées

- Aptitudes au travail de terrain, bonne condition physique ;
- Capacités d'analyse, de synthèse et de restitutions (orale et écrite) ;
- Autonomie, rigueur et capacité d'organisation indispensables ;

- Sens de l'intérêt général et engagement pour la protection de l'environnement ;
- Aisance relationnelle et sens du travail en équipe.

Conditions particulières

- Permis B obligatoire.
- Déplacements réguliers sur le département.
- Travail ponctuel en soirée ou week-end possible (réunions associatives, événements).

Candidature

Informations sur le poste : Tél. : 02 96 68 15 40

Une lettre de motivation accompagnée d'un Curriculum Vitae, ainsi que tout élément pouvant attester de vos compétences sont à adresser jusqu'au 10/05/2026, par courriel à Monsieur le Président Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Côtes d'Armor par courriel : direction@federationpeche22.fr

Sous référence/objet: Candidature 2026 - CHARGE(E) DE MISSIONS COORDINATION DES ACTIONS TERRITORIALES EN FAVEUR DES MILIEUX AQUATIQUES et RESSOURCES PISCICOLES